

HEINRICH BÖLL STIFTUNG

RABAT

Maroc

Un hiver sans sursis

Regard sur la situation des sinistré.e.s du séisme du 08 Septembre 2023



Par Dounia Z. Mseffer  
Décembre 2023





**Un hiver sans sursis**  
**Regard sur la situation des sinistré.e.s du séisme du 08 Septembre 2023**

**Par Dounia Z. Mseffer**  
**Décembre 2023**

**SO**

**MM**

**AI**

**RE**

**1** À propos de la  
journaliste et  
autrice de la  
publication  
P. 6

**2** Introduction  
P. 7

**3** Entre désespoir  
et injustice  
P. 9

**4** Des indemnisations  
qui tardent à venir  
P. 15

**5** Un programme  
d'urgence  
ambitieux !  
P. 20

**6** Les orphelins  
du séisme,  
décrétés  
pupilles de la  
nation  
P. 32

**7** La société civile  
au secours des  
sinistré.e. s de Al  
Haouz  
P. 35

**8** Conclusion  
P. 40



## 1 À propos de la journaliste et autrice de la publication

Journaliste depuis 2002, **Dounia Z. Mseffer** traite essentiellement de sujets sociétaux : droits des femmes, droits des personnes en situation de handicap, précarité au Maroc, mariage des enfants, situation des migrants au Maroc et ailleurs, l'impact des changements climatiques sur les populations locales...

Entre 2019 et 2020, elle a co-réalisé pour le compte de l'UNESCO une étude sur les perceptions sociales à l'égard des personnes en situation de handicap au Maroc, ainsi que des capsules vidéo et des podcasts documentaires sur cette thématique. Elle a également contribué à trois ouvrages collectifs publiés par la maison d'édition indépendante, En Toutes Lettres : "Migrations au Maroc: l'impasse ?" (2019), "Maroc: Justice climatique, urgences sociales" (2021), et "Travailleuses invisibles, les métiers de la discrimination" (2022). En 2023, elle a réalisé en partenariat avec la Fondation Heinrich-Böll et les Bonnes ondes, deux podcasts sur la migration climatique : "Aatchanine" et "Hdit El Ard". Dounia est également membre fondatrice du Réseau Marocain des Journalistes des Migrations (RMJM).

# 2

## Introduction

Le 08 septembre 2023, un violent séisme de magnitude 7 a touché six provinces et préfecture au Maroc : Marrakech, Al Haouz, Taroudant, Chichaoua, Azilal et Ouarzazate où réside une population de 4,2 millions d'habitants. Selon les derniers chiffres du ministère de l'Intérieur, on dénombre 2.946 morts, 5.674 blessé.e.s et des milliers de déplacé.e.s. Le nombre de maisons effondrées dans les six provinces touchées s'élève à 59.647, dont un tiers est partiellement effondré. 163 communes ont été dévastées par le séisme, ce qui représente 68% de l'ensemble des communes des provinces touchées par le tremblement de terre. Et le nombre de douars endommagés s'élève à 2.930, avec une population de 2,8 millions de personnes.

Suite à la catastrophe, plusieurs aides ont été envoyées aux victimes : des dons citoyens provenant du Maroc et de l'étranger, des aides étatiques et émanant de la société civile. Un deuil national de trois jours a été déclaré. Des équipes du croissant rouge sont allées au secours des populations. Des unités de la protection civile et des forces armées royales ont été déployées pour augmenter les stocks dans les banques de sang, construire des hôpitaux, et assurer l'approvisionnement des zones touchées en ressources, notamment en eau, nourriture, tentes et couvertures... Le 11 Septembre, un programme d'urgence a été lancé par l'État visant à octroyer une aide d'urgence aux ménages affectés de 30.000 DH, à raison de 2.500 DH par mois pendant un an, ainsi qu'une aide financière directe de 140.000 DH pour la reconstruction des logements totalement effondrés, et 80.000 DH pour la réhabilitation des habitations partiellement endommagées. Et le programme général de reconstruction et de réhabilitation des zones touchées par le séisme d'Al Haouz, d'un budget prévisionnel global estimé à 120 milliards de DH (MMDH), sur une période de cinq ans, est lancé avec effet immédiat le 20 Septembre. Qu'en est-il sur le terrain aujourd'hui ? Où en sont les aides ? Quelle est la situation des populations près de trois mois après le séisme ? Détails.



Credit photo: Yassine Toumi

## Entre désespoir et injustice

Selon les derniers chiffres communiqués à la date du 21 novembre<sup>1</sup>, 624 kilomètres au niveau de 300 douars et de quatre provinces endommagés par le séisme ont été ouverts. 8.000 élèves ont été pris en charge et ont pu poursuivre leur scolarité encadrés par 300 cadres pédagogiques et bénéficier d'ordinateurs portables et autres équipements. 830 tentes ont été aménagées en salles de classe, ainsi que 375 classes en préfabriqué. 500.000 quintaux d'orge ont été mobilisés et distribués aux agriculteurs dans les régions sinistrées. 126 kilomètres de saguias ont été mis à niveau et les travaux de réfection des équipements dans les cercles de petite et moyenne hydraulique ont été entamés. Pour ce qui des aides financières de relogement et de reconstruction, un total de 66,5 MDH ont été déboursées au profit de plus de 3300 bénéficiaires, soit un taux de versement de 55%, selon Mustapha Baitas, porte-parole du gouvernement. L'aide relative à la reconstruction des logements effondrés totalement ou partiellement par le séisme est versée par tranches en fonction de l'avancement des travaux. Une première tranche d'un montant de 20.000 DH a été annoncée en Novembre afin d'accompagner l'avancement des travaux de construction. 6000 demandes sont en cours de traitement.

Mais, tandis que le programme se met en marche et que les opérations de déblaiement et d'octroi des aides se poursuivent, aujourd'hui, début Décembre 2023, plusieurs villages et habitant.e.s sont encore sous des tentes, pour la plupart des tentes de fortune composées de bâches en plastique et de couvertures.

Trois mois après le séisme, qui a non seulement entraîné des pertes humaines et matérielles considérables, mais a aussi exacerbé les inégalités socio-économique déjà présentes dans ces régions vulnérables, les populations vivent dans des conditions extrêmes et appréhendent les prochains mois, et en particulier le froid et la neige qui risque d'être plus dévastatrice que les effets du séisme.

---

<sup>1</sup> Communiqué de presse du gouvernement en date du 21 Novembre 2023 relatif à la 7ème réunion de la Commission interministérielle chargée du déploiement du programme d'urgence de réhabilitation et d'aide à la reconstruction des logements détruits suite au séisme d'Al Haouz

Nous nous trouvons à 3 kilomètres de Amizmiz. Au bout d'une piste sableuse, se trouve Douar Tafeghaght qui relève de la commune de Amghras et qui compte 500 familles et 160 maisons. Il est 15h, et un froid glacial se lève sur le douar. 80 personnes ont péri dans la nuit du 8 Septembre. Hassan nous accueille devant l'école située au milieu des arbres et où s'étaient réfugiés les rescapé.e.s du séisme. Pour se protéger de la pluie et du froid, toutes les tentes sont recouvertes par des bâches en plastique et des portes ont été placées à l'entrée de chaque tente. ***“On sait qu'on est encore là pour un bout de temps, au moins 3 ou 5 ans. Il faut bien qu'on protège les quelques biens qui nous restent”***, dit Hassan, qui avec d'autres jeunes du village et après concertation avec tous.les les habitant.e.s, a créé, début Novembre, l'association Tafeghaght afin de pouvoir réceptionner les aides, collaborer avec les associations nationales et internationales et défendre les intérêts des villageois.e.s.

Sans attendre, il nous entraîne vers le village plus en amont. Le douar est entièrement détruit. On se croirait en zone de guerre et l'odeur de pétrification est encore très présente. ***“Les bêtes sont toujours sous les décombres. Nous n'avons pas pu les sortir”***, explique Hassan. Les maisons qui tiennent encore debout sont complètement éventrées de l'intérieur. C'est d'ailleurs là que certain.e.s habitant.e.s mettent ce qui leur reste de leur troupeau pour les protéger du froid. Fatima, une des habitantes du douar, a réussi à sauver un mulet et quelques poules qu'elle a mis à l'abri du froid dans sa maison détruite ***“Le soir, ici, on gèle. Ils peuvent mourir s'ils restent à l'extérieur. Par contre, ma vache qui vient juste de mettre bas, je lui ai construit un abri à côté de ma tente et j'ai couvert le veau avec une de mes couvertures pour qu'il puisse survivre”***, dit Fatima. Et d'ajouter : ***“On veut juste que l'État nous traite comme tout le monde. Le séisme est une catastrophe naturelle, c'est la volonté de Dieu, mais l'État est responsable de l'après. Ma maison est détruite, et pourtant je n'ai eu droit qu'à une aide pour la réhabilitation. Qu'est-ce que je vais réhabiliter ? Il ne reste plus que des pierres et ce qui est encore debout, risque de s'effondrer à n'importe quel moment. Certes, avant c'était difficile, mais on arrivait à se débrouiller. Mon mari était camionneur. Mais suite au séisme, il a tout perdu. Il lui reste d'ailleurs encore des traites à payer. Le problème est que l'assurance a refusé de l'indemniser et la banque ne veut pas annuler son crédit. On ne sait pas quoi faire”***, raconte-t-elle, les larmes aux yeux.

Hassan nous emmène ensuite voir ce qui reste de sa maison. Un palmier trône encore au milieu. C'est là où sa femme, et deux de ses enfants ont trouvé la mort. Le soir du séisme, Hassan se trouvait à Marrakech pour le travail, et dès les premières secousses il a pris la route. C'est en arrivant qu'il a découvert que toute sa famille avait été décimée. Seul un de ses fils, que les voisins ont réussi à sortir des décombres où il était à moitié enseveli, a survécu. ***“Je l'ai envoyé quelques jours après la catastrophe chez des membres de ma famille à Marrakech pour qu'il puisse***

*continuer ses études. Mais il n'a que 10 ans et il a besoin de moi... Tu vois le palmier au milieu? C'est l'endroit où jouait ma fille. Là, il y avait la cuisine, la salle de bains et notre chambre. Et là, c'était la porte d'entrée. Ma vie est finie, je ne sais pas comment je vais pouvoir reprendre goût à la vie. Je ne me sens même pas capable de repartir au travail",* dit-il la gorge serrée, tout en nous montrant le tas de pierre à côté où son voisin est mort avec sept membres de sa famille.

Autour de nous, plusieurs personnes arpentent le village détruit et grimpent sur les tas de gravats où se trouvait avant leur maison, à la recherche de papiers ou d'outils et ustensiles qu'ils vont pouvoir utiliser sous les tentes. C'est le cas de Zahra, 60 ans, qui dit rechercher un peu de bois pour se réchauffer ce soir : *"Je ne fais que tourner en rond. Il n'y a plus rien. Avec mon mari et ma fille, on nous a sortis de sous la terre... Je ne sais toujours pas comment on a survécu".*

*Crédit photo: Yassine Toumi*



## HCP : Profil sociodémographique de la zone sinistrée

Le 8 novembre 2023, le Haut-Commissariat au Plan a publié le profil démographique et socioéconomique de la zone sinistrée suite au séisme survenu le 8 Septembre dernier. Une analyse qui permet de mettre en lumière les inégalités existantes au sein de la population. Ainsi, selon le bilan du HCP, le territoire touché par le tremblement de terre s'étend sur une superficie totale de 53.135 kilomètres. Dans la région de Marrakech-Safi, outre la province d'Al Haouz qui a été la plus durement touchée avec 40 communes sinistrées, les provinces de Chichaoua et Marrakech ont également été affectées, avec respectivement 32 et 13 communes sinistrées. Dans la région de Drâa-Tafilalet, la province d'Ouarzazate compte 17 communes sinistrées. Dans la région de Souss-Massa, le tremblement de terre a touché 57 communes relevant toute de la province de Taroudant. Enfin, dans la région de Beni Mellal-Khénifra, 10 communes relevant toute de la province d'Azilal sont concernées.

A la veille du séisme, l'estimation de la population de l'ensemble du territoire sinistré faisait état de 2.608.115 personnes, soit un accroissement de 9% par rapport à 2014, résidant dans 578.280 ménages dont la taille moyenne avoisine 4,5 personnes. Dans la province d'Al Haouz, épïcêtre du tremblement de terre, la totalité des communes, sont sinistrées. Les données d'avant le tremblement de terre indiquent que la population totale touchée par le tremblement de terre dans cette province s'élevait à 669.028 personnes en 2023. Chichaoua avait une population touchée de 357.720 personnes, Marrakech en comptait 553.134, Taroudant totalisait 556.991 personnes et Ouarzazate comptait 317.669 personnes.

La comparaison entre les milieux de résidence permet de constater que les zones urbaines sinistrées ont généralement une proportion plus élevée de personnes en âge de travailler (15 à 59 ans) par rapport aux zones rurales sinistrées, ce qui peut être lié à l'attraction des centres urbains pour l'emploi et les opportunités économiques. En revanche, les zones rurales sinistrées présentent une proportion plus élevée de jeunes, reflétant des taux de natalité plus élevés et des opportunités économiques limitées. Les zones rurales sinistrées ont aussi généralement une proportion plus élevée de personnes âgées de 60 ans et plus par rapport aux zones urbaines. Une part significative de la population, dépassant les 30%, se situe dans la tranche d'âge de 0 à 14 ans dans presque 70% des communes sinistrées, indiquant ainsi une population relativement jeune dans ces zones.

Le séisme qui a frappé certaines provinces du Maroc a non seulement entraîné des pertes humaines et matérielles considérables, mais a également exacerbé les inégalités socio- économiques déjà présentes dans ces régions vulnérables.

Le croisement des données provenant du recensement de 2014 et de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages 2013/14 a permis d'obtenir un ensemble d'indicateurs sur les conditions de vie, la pauvreté et la vulnérabilité au niveau local. Ainsi, en analysant la pauvreté monétaire et en considérant l'ensemble de la zone exposée au séisme, la moyenne du taux de pauvreté monétaire atteint 8%, ce qui reste supérieur à peu près deux fois au taux national. Ce qui suggère que les provinces comprises dans cette zone géographique connaissent une situation économique plus précaire que la moyenne nationale.

Pour ce qui est du taux de pauvreté multidimensionnelle, qui inclut des aspects tels que l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, et au logement, entre autres, on constate que ce taux varie significativement entre les provinces de la zone sinistrée. La moyenne du taux de pauvreté multidimensionnelle dans l'ensemble de la zone sinistrée atteint 18,5%, ce qui est nettement supérieur au taux national du Maroc, qui est de 8,2%. De même, la moyenne du taux de vulnérabilité pour la zone sinistrée est de 21,5% dépassant également le taux national de 12,6%. Ces résultats indiquent que, dans l'ensemble, les provinces de cette zone géographique sont confrontées à une plus grande privation multidimensionnelle et à un risque accru de vulnérabilité par rapport à la moyenne nationale.

Le taux d'activité des provinces sinistrées en milieu urbain est de 48,3% contre 49,1% au niveau national. Pour le milieu rural, le taux est de 43,7% contre 45,1% au niveau national. Dans l'ensemble de la zone sinistrée, le taux d'activité des hommes est substantiellement plus élevé que celui des femmes, illustrant des inégalités persistantes sur le marché du travail. Les femmes affichent un taux d'activité de seulement 16,5%, alors que les hommes atteignent 76,2%. Cette importante disparité reflète des défis en matière de participation des femmes à la vie économique au sein de ces régions. Par ailleurs, les résultats du RGPH de 2014 révèlent que le taux d'analphabétisme dans la zone sinistrée est au-dessus du niveau national avec 41,2% contre 32,2%.

## Des indemnisations qui tardent à venir

Concernant les aides promises par l'État, 24 familles, d'après Hassan, ont bénéficié des aides pour la reconstruction à hauteur de 140.000 DH, 18 familles ont eu droit à 80.000 DH pour réhabiliter leur logement, *“Alors que les maisons sont complètement détruites”*, et 32 familles n'ont rien eu. Hassan fait partie de ceux qui ont eu droit aux 140.000 Dhs : *“ Mais je ne me vois pas reconstruire là où sont morts mon épouse, ma fille et mon fils. Il faut que je trouve un autre endroit. Mais je n'aurai jamais assez pour le terrain et la construction. Cela aurait été beaucoup plus simple de nous donner l'argent et de nous laisser faire ce qu'on veut ”*, poursuit Hassan.

Face à cette distribution inéquitable, plusieurs habitant.e.s du douar ont déposé plainte et ont protesté devant le Caïd, mais cela n'a rien changé. *“Fin Novembre, des tracks sont venus pour tout déblayer. Nous les avons empêchés car il est hors de question qu'ils rasant tout. Ils ont même appelé la gendarmerie mais on a résisté”*, poursuit Hassan. Mais une semaine après, face à la pression des autorités locales, les habitant.e.s ont fini par céder et le déblaiement a commencé. *“Pourquoi on est mhgorin (NDLR : de Hogra, sentiment d'injustice et d'oppression) comme ça ? Ils n'ont pas le droit de nous traiter de cette manière. Tout le monde doit avoir droit aux aides. On a eu notre lot de malheurs. Ça suffit!”*, scande Hassan avant de nous quitter.



*Crédit photo: Yassine Toumi*

À une heure en voiture en direction du Lac Takerkoust, se trouve Douar Zi, qui relève de la commune de Ouazguita, et où l'on retrouve Lahcen, vice-président de l'association Ikhlass. 68 familles vivent dans ce douar d'où l'on a une vue imprenable sur le lac. La région est connue pour le parapente. D'ailleurs, durant notre présence, plusieurs survolent le village tandis que les habitant.e.s s'affairent autour des tentes. Deux personnes ont succombé suite au séisme du 08 Septembre et 30 maisons sont complètement détruites tandis que le reste des habitations est fissuré. Une première commission est passée début Novembre pour recenser les habitations entièrement endommagées et celles qui peuvent être réhabilitées. Sur les 68 familles, seules 14 ont perçu les aides de l'État d'un montant de 2.500 DH par mois et d'un premier versement de 20.000 DH pour la réhabilitation des maisons endommagées. Lahcen, Le 16 Novembre dernier, aLahcen a enfin pu avoir son reçu pour pouvoir bénéficier des aides d'urgence. Il a pu ainsi touché à deux reprises les 2.500 DH. *“La commission est composée du Caïd, du cheikh du village, d'un technicien, d'un responsable de la province, d'un architecte, du président de la commune du Khalifa et d'un membre de la protection civile. Ils nous ont recensé et ont pris nos coordonnées. Une fois l'aide accordée, on reçoit un message sur notre portable pour que l'on puisse récupérer l'argent dans les banques mobiles mises en place à cet effet. Mais on ne comprend pas les critères sur lesquels ils se basent pour déclarer si une maison doit être complètement reconstruite ou juste réhabilitée. Ma voisine Mina vit avec sa mère d'un certain âge et malade, elle n'a bénéficié que de l'aide pour la réhabilitation alors que sa maison est complètement détruite. Tous ceux qui n'ont rien eu ont déposé plainte pour que leurs dossiers soient revus. Il faut qu'on proteste plus mais, ici, les gens ont peur des autorités et n'osent pas réclamer leurs droits”,* dit Lahcen.

Omar fait partie de ceux qui ont fait des réclamations auprès des autorités locales : *“ Quand la commission est passée, les responsables m'ont affirmé que les dégâts étaient importants mais je n'ai encore bénéficié d'aucune aide. Ma maison est complètement détruite. C'est un miracle que nous soyons encore en vie. Le soir du séisme il y a eu un bruit assourdissant et on est sorti en courant. Heureusement que j'étais encore réveillé. Mon voisin le pauvre est mort car il s'était endormi et toute la maison s'est écroulée sur lui. Là, je vis sous une tente avec ma femme”.*

Le froid et la pluie sont aujourd'hui le principal problème auquel sont exposé.e.s les habitant.e.s. Pour se protéger, à l'instar des autres villages, ils ont dû se faire ravitailler en bâches de plastique. Mais, selon Meriem, une jeune femme du village, cela ne règle qu'à moitié le problème : *“Le soir, il fait très froid, et dès qu'il y a un peu de pluie, on se retrouve à patauger dans de la boue. Les tentes que vous voyez, nous les avons*

*fabriquées nous-mêmes en cousant des sacs de farine que l'on recouvre avec des couvertures, et nous utilisons des bouts de bois ou des roseaux pour soutenir les tentes. mais elles ne sont pas solides et elles peuvent s'effondrer à n'importe quel moment”* Fatima, maman de trois enfants vit aussi sous une tente de fortune. Elle possède une deuxième tente qu'elle a aménagé en cuisine, mais comme Meriem, elle se plaint de la pluie qui s'infiltré partout : *“Parfois la tente s'effondre, nous sommes obligés d'en reconstruire une nouvelle”*, témoigne-t-elle. Et à Yassine, un jeune d'une trentaine d'années, d'ajouter : *“ Les aides on en parle que dans les médias, mais sur le terrain, il n'y a rien. Il y a beaucoup d'injustices”*, dit-il. Khadija, la fille de Lahcen, en a gros sur le cœur elle aussi. Elle vit aussi sous une tente avec son mari et ses enfants sur des terres qui ne lui appartiennent pas avec la crainte qu'un jour le propriétaire réclame son terrain *“ Mais où on va aller? C'est dur et on sait que la situation ne va qu'empirer. Les personnes âgées et les enfants souffrent énormément. Ma mère est malade, elle est asthmatique et a de l'arthrose, c'est très difficile pour elle. Il y a beaucoup de corruption. Les autorités locales nous interdisent de reconstruire alors que d'autres le font sans être inquiétés. Pourquoi? Le Roi a donné ses instructions et il faut les appliquer”*



## Un programme d'urgence ambitieux !

En effet, le 11 Septembre dernier, suite à la réunion interministérielle ordonnée par le Roi au lendemain du séisme, des directives ont été données afin d'octroyer des aides aux personnes ayant perdu leur logement, et la mise en œuvre de différents programmes de réhabilitation des écoles, des centres de santés et des routes dans les six provinces et préfecture affectées par le tremblement de terre. La première phase de ce programme d'urgence est le relogement dans les cinq provinces les plus touchées. Ainsi, une aide d'urgence de 30.000 DH a été octroyée aux ménages affectés, à raison de 2.500 DH par mois pendant un an, avec des mesures immédiates de relogement provisoire. Une aide financière directe de 140.000 DH est également accordée dans le cas de logements totalement effondrés, et dans le cas de réhabilitation des habitations partiellement endommagées, une enveloppe de 80.000 DH a été prévue.

Le 20 septembre, le programme général de reconstruction et de réhabilitation des zones touchées par le séisme d'Al Haouz est lancé avec effet immédiat. D'un budget prévisionnel global estimé à 120 milliards de DH (MMDH), sur une période de cinq ans, la première version du programme intégré et multisectoriel est structurée autour de quatre composantes principales: le relogement des personnes sinistrées ; la reconstruction des logements et la réhabilitation des infrastructures ; le désenclavement et la mise à niveau des territoires ; l'accélération de la résorption des déficits sociaux, notamment dans les zones montagneuses affectées par le séisme ; et l'encouragement de l'activité économique et de l'emploi ainsi que la valorisation des initiatives locales.

En termes de coût, une enveloppe financière de 22 milliards de dirhams (MMDH) sera allouée pour la reconstruction des logements et la mise à niveau des infrastructures touchées par le séisme, dont 8 MMDH seront consacrés aux aides d'urgence aux familles et aux aides financières pour la reconstruction et la mise à niveau des logements totalement ou partiellement endommagés. Un budget de 14 MMDH servira pour désenclaver les zones sinistrées, réhabiliter les barrages et les stations d'eau endommagées par le séisme ainsi que les centres de santé et les établissements d'enseignement, relancer le tissu économique local et préserver le patrimoine culturel et les édifices religieux. Le coût pour le développement des

infrastructures et la promotion des activités agricoles et touristiques des régions du Haut Atlas est estimé quant à lui à 98 MMDH. Le financement du programme sera assuré à partir de crédits alloués du budget général de l'État, de contributions des collectivités territoriales et du Compte spécial de solidarité dédié à la gestion des effets du tremblement de terre, ainsi qu'à travers des dons et la coopération internationale. Dans ce sens, un Fonds spécial séisme (numéro 126) a été mis en place. A la date du 2 Novembre 2023, selon les annonces communiquées aux médias, le Fonds a collecté environ 16 milliards de dirhams, qui comprend l'ensemble des dons encaissés, toutes sources confondues, notamment ceux des organismes publics et privés mais également les dons des particuliers et institutions internationales.

Autre mesure importante de ce programme est la création de l'Agence de développement du Haut-Atlas (loi 57.23 relative à l'approbation du décret-loi n° 2.23.870 – Bulletin officiel 05 Octobre 2023) pour assurer la mise en œuvre effective de ce programme. Celle-ci fonctionnera pendant une période définie liée à celle du programme, le 31 Décembre 2029 étant la date limite de sa dissolution. Ses principales missions seront le suivi du décaissement des aides financières, l'exécution des projets de reconstruction et de réhabilitation, en prenant en compte la dimension environnementale et le respect du patrimoine et des traditions locales ainsi que les modes de vie des habitants tout en se conformant aux normes de construction parasismique pour garantir la sécurité des infrastructures, et les projets de développement socio-économique. L'Agence aura également pour mission la coordination entre les différents secteurs et acteurs concernés pour assurer la synergie et la cohérence des projets intégrés dans le programme.

Et, dans une logique prévisionnelle, le programme compte mettre en place, dans chaque région, une grande plate-forme de réserves de première nécessité afin de faire face de façon immédiate aux catastrophes naturelles. Un stock stratégique composé de tentes, couvertures, lits, médicaments, denrées alimentaires et autres permettrait, en effet, de venir en aide aux populations dans le cas où les routes seraient bloquées, par exemple, comme ce fut le cas dernièrement.

Enfin, le 19 Octobre, dans un arrêté publié au Bulletin officiel, le séisme du 8 Septembre est déclaré " événement catastrophique ". Six zones ont été identifiées comme sinistrées : provinces d'Al Haouz, Taroudant, Ouarzazate, Azilal et la préfecture de Marrakech. Au total, 169 communes relevant de ces zones sont couvertes par la déclaration. Juridiquement, selon l'article 7 de la loi 110-14, cette déclaration entraîne la mise en œuvre de la garantie contre les conséquences d'événements catastrophiques, tout en ouvrant la voie au processus d'indemnités par le Fonds de lutte contre les événements catastrophiques (FSEC). La publication de cet acte administratif est également suivie par le recensement des victimes dans un registre dédié, qui se poursuivra jusqu'au 16 Janvier 2024.



*Crédit photo: Yasmine Fotini*

## Une batterie de mesures pour la remise à niveau du Haouz

Le 21 Novembre, suite à la 7ème réunion de la Commission interministérielle chargée du déploiement du programme d'urgence de réhabilitation et d'aide à la reconstruction des logements détruits suite au séisme d'Al Haouz, consacrée à l'examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre de ce programme, une batterie de mesures a été annoncée par l'Exécutif. Un programme d'urgence de 810 millions DH a ainsi été activé en vue de faire face aux retombées du séisme et de restaurer les dégâts ayant impacté le réseau routier. Il s'agit de la mise à niveau de deux tronçons de la route nationale N°7, reliant Ouïrgane et Tlat N'yacoub dans la province d'Al Haouz sur une longueur de 34 kilomètres, et Tizi N'tasset à Tafougalet dans la province de Taroudant sur une longueur de 30 kilomètres. Le coût global estimatif de la première tranche de ce chantier est de 340 millions de dirhams. La deuxième mesure est relative au projet de construction du barrage Tassa Ouïkan, d'une capacité de stockage de 3 millions de m3 pour un coût d'environ 449,6 millions de dirhams, qui contribuera au développement local, à la valorisation des produits du terroir et à l'encouragement du tourisme écologique. Les travaux relatifs à ce projet devront débuter en Janvier 2024.

Autre mesure : l'opération de déblaiement des édifices publics et des logements effondrés lors du séisme qui portera sur 2.687 douars et dont le coût de 300 millions de dirhams avait déjà fait l'objet d'une convention de partenariat entre le ministère de l'équipement et de l'eau et le ministère de l'intérieur, aux termes de laquelle le ministère de l'équipement et de l'eau fournira les engins de travaux publics et le ministère de l'intérieur mettra à disposition la main-d'œuvre et le matériel nécessaire. Concernant le secteur agricole, 70.000 têtes de bétail seront distribuées dans le cadre de la convention avec l'Association nationale des ovins et caprins. Côté santé, l'opération de mise à niveau de 42 centres de santé prioritaires sera entamée lors de la première semaine du mois de Décembre 2023, afin que ces centres puissent être ouverts au public en Juin 2024.

A Douar Ouougmout, qui relève de Qiadat Ouïrgane (cercle de Tahanaout), la situation n'est guère mieux. Ce village se trouve en plein cœur de la vallée des Azzaden qui mène au Toubkal, à juste 5 kilomètres de Tizi Oussems et 15km de Ouïrgane, au bout d'une route étroite et sinueuse. 32 familles vivent dans ce douar construit à flanc de montagne. Une source d'eau et un ruisseau traverse le village. Le paysage est époustoufflant.

Heureusement dans cette localité, il n'y a eu aucun mort, mais beaucoup de dégâts matériels, obligeant les gens à vivre sous les tentes.

Fatym est maman de six enfants et veuve. Elle vit avec sa fille et ses deux petites filles sous une grande tente bleue remise par les autorités. Une partie est dédiée à la cuisine et l'autre au couchage. Pour les toilettes, elles sont obligées de dévaler la montagne et se cacher entre les abris pour être à l'abri des regards. ***“Parfois le soir, on évite de trop boire pour ne pas avoir à sortir. L'Etat nous a remis les tentes bleues, elles sont grandes mais pas imperméables. Du coup on ajoute des bâches en plastique mais cela ne va pas supporter le poids de la neige. Aujourd'hui tout ce qu'on demande c'est qu'on nous donne un peu d'argent pour pouvoir reconstruire et offrir un abri décent à nos enfants”***, dit Fatym.

Dans le campement qui se trouve à côté de la mosquée dont toute la façade est fissurée et qui risque de s'effondrer à n'importe quel moment, quatre familles vivent sous des tentes. La terre appartient à la famille de Khadija qui a accepté d'accueillir les autres réfugié.e.s. ***“Bien sûr que je les ai laissés venir s'installer ici. nous formons une seule et même famille et nous nous devons d'être solidaires. C'est très dur en ce moment car il commence à faire très froid, et pas seulement le soir, même la journée. D'ailleurs, je ne sais pas comment nous allons tenir avec la neige qui arrive”***.



*Crédit photo: Yassine Toumi*

Hmad préside l'association locale Annahda pour le développement, créée en 2018 et qui a contribué à désenclaver le village grâce à la construction d'une piste. Il est également propriétaire d'un gîte rural Dahouse qu'il a construit il y a à peine un an et qui a été fortement endommagé à la suite du séisme du 08 septembre. Au lendemain du tremblement de terre, Hmad nous dit avoir reçu de la part de la commune une vingtaine de tentes où ont pu être logés en premier les femmes, les enfants et les personnes âgées. ***“Pour les dons (denrées alimentaires, vêtements, et couvertures), il a fallu qu'on monte avec d'autres jeunes du village membres également de l'association, en haut de la montagne près de la route goudronnée car le village ne se voit pas. C'est là où nous avons installé deux petites tentes de fortune pour stocker les denrées, l'eau, les couvertures, les matelas et les vêtements. Ensuite, nous avons tout distribué de manière équitable. Cela nous a permis de faire un stock de 3 mois par famille. Mais d'ici 20 jours nous n'aurons plus rien. Je ne sais pas comment nous allons tenir, surtout avec le froid. Ceux qui ne sont pas morts lors du séisme, vont mourir à cause du froid si aucune solution n'est trouvée d'ici là”***, explique Hmad.

En Octobre, une première commission est passée pour recenser les habitations endommagées et le nombre d'habitant.e.s, mais depuis ils n'ont plus aucune nouvelle. Selon Hmad, seules trois familles ont bénéficié des aides promises par l'Etat. ***“Nous avons déposé plusieurs plaintes auprès des autorités locales. Un responsable, lui-même, a reconnu que des erreurs ont été commises et que certaines personnes ont bénéficié des aides alors qu'elles n'étaient pas éligibles, mais en même temps ils n'ont pas rectifié le tir. Il y a des groupes WhatsApp pour l'organisation d'une marche dans tout le Haouz, mais pour l'instant rien de précis. La dernière fois que je suis parti voir le Caïd pour essayer de régler le problème, il m'a menacé d'aller en prison si je ne me taisais pas. Pourquoi est-ce que l'on n'adopte pas une approche participative en impliquant les associations locales? Cela faciliterait grandement les choses et permettrait à tout le monde de pouvoir être indemnisé”***, affirme-t-il.

Direction le centre de Ouirgane. Des tentes bleues, jaunes et blanches sont alignées tout au long de la route. Des campements signalés par des banderoles regroupent les habitant.e.s des cinq douars qui composent le Centre de Ouirgane où vivent 500 familles. Cette région a comptabilisé 45 morts le 08 Septembre dernier, dont 35 à Douar El Bour qui compte 176 familles. Ici, il y a des tentes, mais aussi 74 modulaires en préfabriqué remis par une fondation maroco-hollandaise il y a un mois et demi de cela. ***“Nous avons priorisé les personnes âgées, les personnes blessées et les familles les plus vulnérables. Chaque modulaire est raccordé à l'eau et à l'électricité, et dispose d'une pièce, un coin cuisine, de toilettes et de douche. Les autres sont encore sous les tentes et cela crée d'ailleurs des conflits. Les gens sont tellement désespérés qu'ils***

*perdent patience. Mais à qui parler? Personne ne nous écoute*”, explique Mourad, 30 ans, responsable de ce camp. La terre sur laquelle les habitant.e.s de Douar El Bour se sont installés appartient à un notable qui n’habite plus le village. *“Nous nous sommes installés sans rien lui demander car c’est le seul endroit où nous pouvons mettre les modulaires et les tentes, de l’autre côté, il y a le barrage de Ouirgane et plus loin c’est la forêt”*, poursuit Mourad. À Douar El Bour, 50% des habitants ont obtenu des aides pour la réhabilitation.

Du côté du camp des résidents de Douar Imzilne, dans la commune de Ouirgane, situé à moins d’un kilomètre de Douar El Bour, 62 familles vivent entassées sous des tentes. Le campement se trouve sur un des flancs du barrage de Ouirgane. Toufiq est responsable de ce camp. Le soir du séisme dès les premières secousses, il est sorti en courant avec sa femme et ses enfants pour trouver refuge dehors dans son terrain, non cultivé au moment des faits, situé en contrebas en face du barrage. *“Une fois ma famille en sécurité, je suis remonté au village pour chercher les autres habitants. C’est comme ça que ce camp s’est constitué. Maintenant je ne peux pas leur dire de partir, c’est impossible, où est ce qu’ils iraient. D’ailleurs les premiers jours, les secours et les aides passaient à côté de nous et ne s’arrêtaient pas car nous étions cachés par les arbres. Il a fallu que nous nous mettions au milieu de la route avec une photo du Roi pour qu’enfin ils nous viennent en aide”*, dit-il.

Même constat que dans tous les autres douars que nous avons visité. Certaines familles ont perçu les indemnités tandis que la grande majorité attend encore. *“Même les 2500 DH que nous étions tous censés percevoir, seules les familles qui ont eu l’accord pour la réhabilitation ou la reconstruction les ont touchés. Pourtant le message du Roi était clair : une aide d’urgence de 2.500 dirhams par mois pendant un an est octroyée aux ménages affectés. Pourquoi est-ce que ce n’est pas appliqué? Pendant deux mois nous avons demandé à nous entretenir avec les autorités locales, mais ce n’est que depuis peu qu’ils ont accepté de nous voir”*, poursuit Toufiq. Avec les autres responsables des camps de Ouirgane et des responsables associatifs de plusieurs douars, ils ont tenté de faire pression en demandant à voir la liste de ceux qui ont bénéficié des aides pour qu’ils puissent vérifier si oui ou non ils sont éligibles, mais les autorités ont refusé. Fin Novembre, les autorités sont venues pour déblayer le village des décombres, les habitant.e.s ont donné leur accord, *“mais si ensuite ils ne respectent pas les directives royales, nous manifesterons”*, scande Toufiq. Et d’ajouter : *“C’est la même chose pour les orphelins, il n’y a toujours rien, ce sont surtout des associations qui s’en chargent pour l’instant”*.



*Crédit photo: Yassine Toumi*

## Les déplacé.e.s d'Al Haouz

Si la plupart des populations ont pu rester dans leur douar, plusieurs milliers, surtout ceux et celles qui se trouvaient dans les douars les plus enclavés, ont dû trouver refuge ailleurs. C'est le cas de Mohamed ainsi que trois autres familles de Douar Boughezir qui se trouve à 16km de Aghbar. Accompagné de sa femme, ses deux enfants, âgés de 11 ans et 6 ans, et de deux autres familles, Mohamed se trouve actuellement à Mchadil, à environ 17km de Talat N'yaagoub, situé dans la vallée en contrebas des montagnes. Leur campement se trouve à l'extrémité du douar proche de l'oued et des sources d'eau. Le terrain sur lequel les trois familles se sont installées appartient à un habitant de Mchadil, mais face à la détresse des familles il a accepté de ne pas labourer sa terre cette année, le temps que Mohamed trouve une solution. *“ On est venu à pied. Ici, nous n'avons pas de toilettes, et les tentes que nous avons, ne nous protègent pas du froid et de la pluie. Je ne sais pas encore qu'est-ce que l'on va faire après, mais au moins nous sommes en sécurité ”*, dit Isa, la femme de Mohamed.

Selon Mohamed, au lendemain du tremblement de terre, les habitant.e.s de Boughezir se sont concertés avec le président de la commune pour savoir s'ils devaient se déplacer ailleurs, mais ce dernier les en a dissuadé tout en leur promettant de leur faire acheminer de l'aide. *“ Mais nous avions trop peur des chutes de pierre. Notre village se trouve au milieu des montagnes, il n'y a même pas de place où mettre les tentes. Du coup nous avons décidé de partir. C'est comme ça que nous avons atterri ici ”*, témoigne Mohamed. Si au départ, leur intention était de récupérer quelques dons et de repartir au village, les secousses incessantes leur ont très vite fait abandonner cette idée. *“ Je n'ai pas voulu mettre ma famille en danger. Du coup on est resté là. On a fabriqué des tentes et on a pu se fournir en denrées alimentaires grâce aux dons des bienfaiteurs ”*, poursuit Mohamed. Aïcha est également originaire de Douar Boughezir où sont restés son mari et son fils de 14 ans. Avec ces cinq autres enfants, elle a suivi Mohamed et sa famille pour se mettre à l'abri. *“ Si le Makhzen ne nous aide pas nous allons nous débrouiller mais quand la neige sera là je ne sais pas ce qu'il adviendra de nous. “ Ki maderna wehelna ”* (NDLR: “ Cette situation est sans issue ”). *Rester ici, cela veut dire mourir de froid et même si on retourne chez nous, nous n'aurons pas d'abri... ”*, dit-elle résignée.

A peine quelques mètres plus loin du campement de Mohamed, 70 tentes sont installées les unes à côté des autres. Tous les déplacé.e.s viennent de Douar Oukoun qui a enregistré 23 morts. *“ Personne ne nous a dit de venir ici. On est venu de nous-même pour nous*

*rapprocher des aides. Nous sommes descendus le troisième jour après le tremblement de terre. Même l'hélicoptère ne pouvait pas se poser dans notre douar. Et nous avons dû descendre les blessé.e.s à dos de mulet ou sur nos dos ”, dit Aïcha, veuve avec 3 enfants. La situation de ces habitant.e.s est dramatique. Près de 400 personnes sont entassées les unes sur les autres. “ Le futur, on y réfléchit mais on ne trouve pas de solutions. Et on sait que notre calvaire ne fait que commencer, surtout quand il va commencer à neiger ”, poursuit Aïcha.*

Près de 3 mois après le séisme du 8 Septembre, leurs conditions ne font qu'empirer. Cependant, si les déplacé.e.s de Oukoun, qui relèvent de la commune de Talat N'yaagoub, sont fournis en denrées alimentaires et en tentes, ce n'est pas le cas de Mohamed et des familles de Boughezir. *“ Quand je réclame des aides, les autorités me rétorquent que je dois retourner à Boughezir car je dépends de la commune de Aghbat et non celle de Talat N'yaagoub. Mais c'est impossible de repartir là-bas. Nous n'avons pas où nous installer et en plus je veux que mes enfants étudient. Dans notre douar, il n'y a pas d'école, il n'y a rien. Au moins ici, ils peuvent aller à l'école et ils sont en sécurité. Je ne partirai pas ! En plus pour bénéficier des aides, il faut que je prouve qu'il s'agit bien de ma terre, mais je n'ai aucun papier. C'était la terre de mes ancêtres ”, souligne-t-il. Pour l'instant, Mohamed et sa famille disposent encore de quelques denrées, est ce que cela sera suffisant pour tenir jusqu'à la fin de l'hiver ? “ Non, mais on fera avec. On se débrouillera. Nous n'avons pas le choix ”, conclut Mohamed.*



  
وزارة الداخلية  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
الوقاية المدنية  
PROTECTION CIVILE

Credit photo: Yassine Toumi

## 6

### Les orphelins du séisme, décrétés pupilles de la nation

Pourtant une des premières mesure ordonné par le Roi Mohammed VI, le jeudi 14 Septembre, un peu moins d'une semaine après le terrible tremblement de terre, est que les enfants, adolescents et jeunes (de moins de 20 ans), devenus orphelins suite au séisme, soient recensés et que leur soit accordé le statut de pupilles de la nation. Selon le360.ma à la date du 14 Novembre 2023, les commissions administratives de recensement des pupilles de la Nation, mises en place par le ministère de l'Intérieur après le séisme du 8 Septembre dernier, ont recensé 385 enfants qui bénéficient de ce statut et des avantages qui vont avec.

*“Régi par le Dahir n°1-99-191 du 25 Août 1999 portant promulgation de la loi n°33-97, le statut de Pupille de la Nation s’applique aux personnes âgées de moins de 20 ans et aux enfants nés orphelins qui ont perdu leurs familles ou leurs tuteurs en servant la nation. Selon le même texte de loi, les enfants dont le père ou le tuteur principal est devenu physiquement incapable de remplir ses responsabilités familiales en raison des mêmes circonstances, ou dont la disparition a été établie, sont également pris en charge par l’État, sous certaines conditions”*, explique Zahia Ammoumou, avocate au barreau de Casablanca.

Reconnus pupilles de la nation, ces enfants, passent ainsi sous la responsabilité de l’État qui les prend en charge. Ils ont le droit de bénéficier d’une assistance morale et matérielle conformément à la loi, jusqu’à ce qu’ils atteignent l’âge adulte ou cessent leurs études. *“Les filles sont prises en charge jusqu’à leur mariage”*, poursuit Zahia Ammoumou. L’État peut également prendre en charge intégralement ou en partie les frais d’entretien, de santé, d’apprentissage et d’études nécessaires au développement des pupilles de la nation qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins. Ils bénéficient également des services offerts par la Fondation Hassan II pour les œuvres sociales des anciens militaires et anciens combattants. Le décret n°2-01-94 datant de Juin 2001, fixe de nouveaux privilèges, notamment la priorité pour l’accès aux emplois publics au sein des administrations de l’État, des établissements publics et des collectivités publiques.

Pour inclure les enfants orphelins du séisme du 08 Septembre, une nouvelle loi a été adoptée et publiée au Bulletin Officiel, il s'agit de la loi n°53-23. ***“Cette loi vise à étendre les dispositions relatives aux droits stipulés dans la loi n° 33-97 concernant les pupilles de la nation, en tant que texte encadrant cette question pour englober les enfants victimes du séisme d’Al Haouz remplissant les conditions leur permettant de jouir du statut de pupilles de la nation, à savoir les enfants dont le père ou le principal soutien a trouvé la mort suite au séisme d’Al Haouz ou décédé à la suite de blessures lors de ce séisme. Ce n’est d’ailleurs pas la première fois que cela est appliqué. Cela a déjà été le cas lors du séisme d’Al Hoceima”***, affirme Zahia Ammoumou. En effet, 141 enfants victimes du séisme qui a frappé la province d’Al Hoceima en 2004 ont été reconnus comme pupilles de la Nation.

Ce nouveau texte fixe ainsi les avantages auxquels ces enfants ont droit : une aide financière mensuelle de 1.250 dirhams, qui va être débloquée fin décembre et à titre rétroactif depuis septembre 2023, ainsi que l’utilisation des services que peut offrir la fondation Hassan II pour les œuvres sociales des anciens militaires et anciens combattants. L’aide comprend également la gratuité des traitements médicaux, des opérations chirurgicales et d’hospitalisation dans les structures sanitaires civiles et militaires ainsi que des réductions dans l’ensemble des moyens de transport ferroviaire, et l’octroi d’une aide financière à chaque rentrée scolaire et à l’occasion de l’Aïd Al-Adha pour chaque famille. Ils bénéficient également de la priorité d’accès aux établissements d’enseignement et de formation, l’obtention des bourses scolaires et la priorité d’accès à la fonction publique.

Dans le camp, de nombreux enfants essayent de faire passer le temps comme ils peuvent. Jaouad à 10 ans et, encore aujourd’hui, il est traumatisé par le tremblement de terre : ***“Dès que j’entends une remorque passer, je sursaute. Je dors très mal. J’ai peur que la tente ne s’écroule sur nous. Et puis, il fait très froid le soir. Je sais qu’on va rester longtemps ici... au moins 10 ans. Et qui nous dit qu’après il n’y aura pas un autre séisme”***, témoigne-t-il. Nabil, 12 ans, ressent exactement la même chose : ***“J’ai peur qu’il y ait encore un séisme et que la terre s’ouvre et nous engloutisse. Avant le séisme, c’était beau, on jouait tout le temps au foot, à cache-cache. Maintenant, on ne peut plus rien faire. Il n’y a pas de place et on n’a plus de jouets. Jouer me manque énormément. Mais il y a encore des secousses donc c’est difficile d’oublier ce qu’il s’est passé. Une petite fille du douar qui était avec moi en classe est morte. Un autre enfant a perdu ses parents et il est gravement blessé. Plusieurs enfants qu’on connaît sont morts. Et puis on a vu quand ils sortaient les morts, c’était horrible”***, dit-il. Aujourd’hui, tous les habitants du camp s’activent car un mariage est prévu ce soir. ***“On va enfin pouvoir s’amuser et rigoler un peu”***, nous dit Jaouad le sourire aux lèvres. Toufiq et les jeunes du camp ont aménagé un espace pour que tout le monde puisse faire la fête ce soir et tâcher d’oublier ne serait-ce que pour quelques heures ces trois mois de souffrance.



*Crédit photo: Yassine Toumi*

## La société civile au secours des sinistré.e.s de Al Haouz

Du côté de la société civile, la mobilisation continue même si elle n'est pas aussi forte qu'au début. *“Malheureusement aujourd’hui, dans les zones surtout les plus enclavées, la société civile n’est plus aussi présente, et les dons en denrées alimentaires se font rares. C’est triste car ces populations, il va falloir les accompagner sur 2 ou 3 ans. Ce n’est pas le fait de leur avoir donné de la nourriture les premiers jours qui va les sauver. Ce qui va les sauver, c’est la continuité jusqu’à ce que les reconstructions soient faites. Et on en est encore loin: le terrain est encore instable, le déblaiement va prendre des mois et la reconstruction au moins 2 ou 3 années de plus”*, affirme Selwa Zine, présidente de l'Association El Baraka Angels, créée en 2013 avec pour mission d'œuvrer pour venir en aide aux populations en situations précaires en milieu rural (prioritairement en zones montagneuses), et contribuer à leur développement socio-économique et culturel, en répondant à divers besoins d'ordre psychologique, matériel, médical, sanitaire, social, économique, environnemental, et culturel.

Depuis le séisme, l'Association El Baraka Angels a mobilisé plusieurs dizaines de camions chargés de denrées alimentaires, matelas, couvertures, oreillers et vêtements qui ont été distribués à plus de 12.000 familles dans les provinces d'Al Haouz, Chichaoua, Taroudant et Azilal, et plus de 2000 tentes ont été fournies. 19 classes en tentes ont été remplacées par des classes modulaires, de 36m<sup>2</sup> en préfabriqué, et 29 toilettes ont été placées, certaines dans les camps et la majorité à côté des écoles. *“Ce dernier mois, nous nous sommes focalisés sur la province d'Al Haouz où nous continuons à distribuer des tentes, des vêtements, des couvertures, des matelas, des denrées alimentaires, des filtres à eau... parce que le besoin est toujours aussi pressant surtout avec le froid qui arrive”*, explique Selwa Zine.

Actuellement, l'association travaille sur un projet d'internat, dans le village de Anegual, situé à 1500 mètres d'altitude et à 15 kilomètres de Amizmiz, et qui devrait voir le jour courant du mois Décembre afin de reloger 220 enfants des niveaux CE5 et CE6 et leurs 10 professeurs. *“Ces élèves pour la plupart étaient internes. Ils viennent des douars avoisinants dont certains sont situés entre 1800 et 2000 mètres d'altitude. Quand il va commencer à neiger, ils ne pourront plus venir à l'école. Cet internat leur permettra de passer cette année à proximité de leur école*

*en attendant la reconstruction de leur internat dévasté par le séisme. Sur les 220 enfants, 130 étaient déjà internes et 70 viendront du village de Anegual ou du village qui est à proximité. Cela leur permettra au moins à ces enfants de ne pas être sous les tentes. Car la nuit, les températures avoisinent les moins 10”, souligne Selwa Zine.*

Un autre projet est également en cours et qui consiste à remplacer les tentes par des modulaires afin que les populations puissent être à l’abri. Trois douars, situés entre 1700 et 2000 mètres d’altitude, sont ciblés par cette opération. Selon Selwa Zine, chaque modulaire, dont le coût s’élève à 27.000 DH TTC par famille, est composé de trois parties avec une kitchenette. *“ A cela s’ajoutent les frais de transport, d’installation... C’est un budget énorme, on espère que nos donateurs vont nous suivre. L’objectif est vraiment de sauver des vies, car la nuit il fait un froid glacial et les personnes âgées et les bébés risquent de mourir de froid, si elles restent sous les tentes”,* poursuit Selwa Zine qui dit également collaborer main dans la main avec les autorités locales et ce, depuis la création de l’association en 2013. *“Bien évidemment que l’on travaille avec les autorités. C’est pour notre sécurité d’abord et parce que ce sont eux qui nous fournissent les chiffres. Au moment du séisme, par exemple, ce sont eux qui nous communiquaient les communes qui étaient desservies et celles qui ne l’étaient pas encore... Ils font partie intégrante de notre distribution”,* précise-t-elle.

Aujourd’hui, Selwa Zine lance un appel afin que tout le monde, citoyen.ne.s et associations, continue à se mobiliser pour ces populations, à envoyer des denrées alimentaires, des couvertures, des matelas, de l’argent pour l’achat de modulaires... *“Ces personnes ont tout perdu : leurs bêtes, leur maison, leur argent, leurs bijoux... Ils n’ont plus rien pour subsister. Et, si la société civile ne les aide pas, ils n’auront rien. Il faut continuer à les aider pour pouvoir leur offrir un toit, et les soutenir psychologiquement et matériellement”,* affirme Selwa Zine.

L’Association Afoulki pour les femmes, créée en 1999 à Tahanaout, a, elle aussi, dès le lendemain du séisme mobilisé ses équipes pour venir en aide aux populations sinistrées d’Al Haouz. Des actions d’urgence pour la distribution de denrées alimentaires, de couvertures et de tentes ont été mises en place. Et suite à plusieurs consultations et en adoptant une approche participative avec les populations et associations locales, l’association Afoulki a fait une évaluation des besoins au niveau de plusieurs douars de la région. C’est ainsi que le projet pour la construction de hammams et des toilettes dans les camps, et la livraison de machines à laver a vu le jour. *“Nous prévoyons d’équiper 20 villages en tout, dont les douars de Ouïrgane, Ijoukak, Talat N’yangoub et Amizmiz. Nous avons déjà équipé certains douars en hammam et toilettes, notamment*

*Douar Zi, Douar Ouougmout (Qiadat Ouirgane), et le camp des résidents de Douar Imzilne, dans la commune de Ouirgane. Nous avons également livré 7 machines aux villages les plus sinistrés tels que Tinzet, Ahachi, et Marigha. Nous avons par ailleurs aidé les élèves des douars en organisant le transport scolaire et en mettant en place une équipe scolaire qui fait également de la sensibilisation et du coaching*”, explique Zahra Idali, présidente et fondatrice de l’association Afoulki. *“Il y a eu un énorme élan de solidarité que ce soit au niveau régional, national ou international et cela a permis de sortir ces populations de l’enclavement. Mais ils ont encore besoin d’aide car ils ont des besoins à tous les niveaux. Il reste encore beaucoup à faire surtout avec le froid, la neige et la pluie qui arrivent et les tentes ne sont pas adaptées aux conditions de froid que connaît la région”*, poursuit Zahra Idali.

Elle déplore cependant l’absence de transparence au niveau des aides relatives à la réhabilitation et à la construction : *“Certains ont obtenu les indemnités, d’autres non. C’est très inégalitaire. Pourquoi ne pas faire un atelier participatif pour expliquer aux populations la situation en impliquant la société civile? Pourquoi est-ce que l’Etat ne construit pas les logements au lieu de donner de l’argent ? Cela serait beaucoup plus simple et créerait moins de crispation et de tension. Ce séisme nous donne l’opportunité aujourd’hui de mettre en œuvre une vraie réflexion sérieuse pour transformer cette région et assurer de meilleures conditions de vie pour ces populations. Et cela ne peut être possible que si l’on adopte une approche droit pour une justice sociale équitable, car les plus touchés sont ceux qui étaient déjà les plus vulnérables. Et si on veut éviter une pression sur les villes et limiter l’émigration, il faut assurer les besoins de base pour ces populations”*, affirme Zahra Idali.

Aujourd’hui, au-delà des montants des aides à la reconstruction et des informations officielles qu’ils obtiennent via les réseaux sociaux, les médias et les échanges avec les autorités sur place, les populations sont en demande d’explications sur ce qui les attend dans l’immédiat et dans la période de transition avant leur relogement ou la reconstruction. *“On veut juste comprendre. Nous avons vécu des moments atroces et on sait que cela prendra du temps. Mais il ne faut pas qu’on nous oublie. On a d’ailleurs mis la banderole à l’entrée du camp pour que l’on soit visible et pour que l’on ne nous oublie pas. Sans la société civile et les bienfaiteurs, cela aurait été plus dévastateur que les dégâts provoqués par le séisme.”* ; déplore Toufiq. Pendant, ce temps, alors que les populations des douars sinistrés se préparent pour une nouvelle nuit dans le froid, à 63km de là, le Festival international du Film de Marrakech bat son plein !



Crédit photo: Yassine Toumi

## “Riaya ” pour lutter contre la vague de froid

Le 15 Novembre 2023, le Ministère de la Santé lance la campagne Riaya 2023-2024 en vue de renforcer la disponibilité des services de santé à travers un dispositif d'intervention dans les zones susceptibles d'être touchées par la vague de froid et ce jusqu'au 30 Mars 2024. Cette opération cible 31 provinces relevant de huit régions, dont : les régions de Béni Mellal Khénifra, Drâa Tafilalet, Sous Massa, et Marrakech Safi. Cette opération vise à assurer une réponse adéquate aux besoins en prestations de soins et à renforcer la disponibilité des soins curatifs, préventifs et promotionnels au niveau des centres de santé de desserte, à intensifier les activités des Unités Médicales Mobiles, au niveau des localités à risque identifiées, et à assurer la prise en charge médicale spécialisée par les caravanes médicales spécialisées et les Mini caravanes médicales spécialisées et par les hôpitaux de référence identifiés afin d'assurer une prise en charge à temps des cas urgents. 2028 professionnels de santé (médecins, infirmiers, pharmaciens, techniciens, personnel administratif) sont mobilisés pour mener à bien cette opération. 3766 sorties des Unités Médicales Mobiles aux localités et points de rassemblement de la population enclavée sont prévues, ainsi que l'organisation de 175 caravanes médicales spécialisées et des Mini caravanes Médicales Spécialisées (CMS ET MCMS) pour assurer la prise en charge des patients identifiés.

## Conclusion

Dans l'ombre du séisme, qui a touché le 08 septembre 2023 Marrakech, Al Haouz, Taroudant, Chichaoua, Azilal et Ouarzazate, une réalité poignante émerge, mettant en lumière les disparités profondément enracinées au sein des zones déjà marginalisées avant le séisme. Les populations sinistrées, déjà en proie à la marginalisation, à la pauvreté, et à un accès limité à l'éducation et à la santé avant le tremblement de terre, sont aujourd'hui confronté.e.s à une double peine : celle du séisme dévastateur et celle de l'injustice persistante. Car le tremblement de terre n'a pas seulement ébranlé les structures physiques de leurs maisons et fait des milliers de morts, il a également sapé les maigres structures sociales sur lesquelles ils/elles s'appuyaient.

Les inégalités socio-économiques déjà présentes dans ces régions vulnérables ont été exacerbé de manière brutale avec la distribution inéquitable des aides et des indemnisations, laissant les plus démunis dans une situation encore plus précaire. Et dans cette toile complexe d'adversité, les femmes, les personnes âgées et celles en situation de handicap ou encore les enfants sont confronté.e.s à des obstacles supplémentaires, et se retrouvent dans une position encore plus précaire.

Aujourd'hui, la vraie réponse au séisme réside dans la capacité à reconnaître et à rectifier ces inégalités structurelles et à transcender la simple réparation des dommages matériels pour aborder les racines profondes de l'injustice sociale, visant une reconstruction inclusive qui donne voix à ceux et celles qui ont été longtemps négligé.e.s, pour un avenir plus équitable et résilient pour tou.te.s.







À propos de la publication

**Journaliste et autrice :** Dounia Z. Mseffer

**Photographe :** Yassine Toumi

**Commanditaire et éditeur :** Heinrich Böll Stiftung Rabat – Maroc

**Coordinatrice :** Loubna El Yousfi

**Date de publication :** Décembre 2023

**Conception et impression :** Top Crea



Publié par Heinrich Böll Stiftung Rabat – Maroc, 2023.

Vous êtes autorisé à partager, distribuer et communiquer ce matériel par tous les moyens et sous tous formats, selon les conditions suivantes : Attribution - Vous devez créditer l'œuvre, intégrer un lien et indiquer si des modifications ont été effectuées ; Pas d'utilisation commerciale - Vous n'êtes pas autorisé à vendre tout ou une partie du matériel composant cette œuvre ; Pas de modifications - dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez ou créez à partir du matériel composant l'œuvre originale, vous n'êtes pas autorisé à distribuer ou mettre à disposition l'œuvre modifiée.

La Fondation Heinrich Böll Rabat - Maroc ne peut être tenue pour responsable de l'usage de ce document par de tierces parties.

